

1999

Une banque coopérative

La loi du 25 juin 1999 accorde aux Caisses d'Épargne le statut de banque coopérative. Il s'agit de confirmer la logique "d'économie sociale de marché", autrement dit de combiner efficacement logique capitaliste et logique de service public. Les Caisses d'Épargne constituent dès lors le troisième pôle bancaire français.

1999

Création de la Fédération nationale des Caisses d'Épargne (FNCE)

Cette nouvelle structure est chargée de représenter les intérêts des sociétaires et des Caisses d'Épargne et de définir l'orientation des missions d'intérêt général que la loi leur confie : une partie des excédents d'exploitation doit financer des projets d'économie locale et sociale.

2009

Création du Groupe BPCE

Celui-ci regroupe les dix-neuf Banques Populaires et dix-sept Caisses d'Épargne ainsi que leurs filiales, le Crédit Foncier, la Banque Palatine, BPCE International et Outre-mer, et Natixis, banque de services financiers. Le Groupe BPCE est au service de 36 millions de clients, dont 8,5 millions sont sociétaires de leur banque. Il emploie 117 000 collaborateurs et contribue à 20 % du financement de l'économie française.

2017

Le réseau compte seize Caisses d'Épargne régionales

Entre 1985 et 2015, les Caisses d'Épargne sont passées d'un monde centré sur les produits d'Épargne à celui d'une banque de plein exercice. Pour orchestrer ce renouveau, il a fallu parallèlement opérer un processus de fusion. Les Caisses d'épargne régionales autonomes sont ramenées à seize en 2017.



2000

Développement du sociétariat

À la faveur de la loi de 1999, le capital des Caisses d'Épargne est ouvert aux clients, par souscription de parts sociales. La vente des parts débute au 1^{er} janvier 2000. En 2004, les sociétaires sont au nombre de 4 millions.

2006

Création de Natixis

Le regroupement des activités d'IXIS, acquises en 2004 par la Caisse nationale des Caisses d'Épargne, et de Natixis Banques Populaires, donne naissance à la banque d'investissement, de financement et de services financiers Natixis. IXIS avait pour sa part été créée en 2001 par la filialisation des activités financières concurrentielles de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Lutte contre l'exclusion bancaire

Elle se traduit par le lancement des dispositifs de microcrédit Parcours Confiance et Créa-Sol.

2009

Banalisation du livret A

Cette ouverture à la concurrence donne une nouvelle impulsion à la politique d'engagement des Caisses d'Épargne.

2014

Promotion de l'entrepreneuriat féminin

La Fédération nationale des Caisses d'Épargne signe un partenariat avec le ministère des Droits des femmes afin de favoriser l'entrepreneuriat au féminin.

2018

La Caisse d'Épargne fête son bicentenaire

Au printemps 2018, cela fera exactement deux cents ans que l'acte de création de la première "Caisse d'Épargne et de Prévoyance" aura été signé à l'initiative de Benjamin Delessert et de François de La Rochefoucauld-Liancourt, afin de favoriser l'épargne des classes populaires.